Tentative de suicide d'un Roubaisien dans le canal

Le malheureux rappelé à la vie après deux heures d'efforts

Au cours de la soirée de jeudi, vers onze heures, un roubaisien, Henri Vandenberghe, domicilié rue Ingres, à Roubaix, a tenté de mettre fin à ses jours, en se jetant dans le canal, à Tourcoing.

Des passants qui avaient aperçu le désespéré se jeter à l'eau, accoururent à son secours et parvinrent, après plusieurs plongeons, à le ramener sur la berge. Ils le transportèrent ensuite inanimé au commissariat de police du 2e arrondissement.

C'est là que M. le docteur Vermersch, prévenu, arriva immédiatement pour donner ses soins au malheureux. Qu'on juge du dévouement tenace et remarquable des sauveteurs! Après deux heures d'efforts, le docteur est parvenu à faire reprendre ses sens au désespéré, qui fut ensuite ramené à son domicile. Il a promis de ne plus attenter à ses jours.

LE PACIFISME ET LES CATHOLIQUES. — La conférence que nous avons annoncée a eu lieu vendredi soir, à 8 h. 1/2, salle de la Maison des Œuvres, 85, rue des Ursulines. M. l'abbé Leleu, supérieur du Collège, a présenté M. A. Vanderpol, ancien élève de l'Institution.

Le conférencier a ensuite réédité l'intéressante causerie faite jeudi soir, à Roubaix. Son succès a été des plus vifs et s'est traduit par de nombreuses adhésions à la société Gratry.

La **MAISON ROTSE**, 45, rue St-Jacques, Tg., a l'honneur d'informer sa clientèle que le **Magasin de modes** sera transféré, **même rue, 37.**

Elle s'est adjoint toutes les **nouveautés p' dames et fillettes, robes, manteaux, confections, etc.**

Atelier spécial de costumes tailleur et robes.

Ouverture: Dimanche 30 mai (Pentecôte). 66390

CHEVAUX EMBALLÉS. — Dans la matinée de vendredi, vers dix heures du matin, un équipage appartenant à MM. Roussel et Bonte, brasseurs, rue du Brun-Pain, stationnait rue Faidherbe. Les chevaux ayant eu peur, prirent le mors aux dents. Ils traversèrent la rue Carnot et s'engagèrent dans la rue des Orphelins. Devant le magasin de M. Van Commelbeck, fabricant de caoutchouc, le camion accrocha une voiture appartenant à Mlle Walkens, de Neuville-en-Ferrain.

Sous la violence du choc, les trois chevaux roulèrent sur le sol. Ils se relevèrent, d'ailleurs, sans grand mal. Il n'y a pas d'accident de personne.

CHAUSSURES, chez Bernard-Kestelloot, 47, rue de la Cloche, Tg. Bott. hommes, 12,50 boxcalf; bott. femmes boxcalf, 12,50. Grand choix bottines enfants. 66429d

LA MARGUERITE, le gâteau d'été de la maison Cornet, à Tourcoing. Déposé. 66428d

UNE DISPARITION. — M. Théophile H..., 54 ans, chiffonnier, a déclaré au poste central de police que sa belle-sœur, Marie S..., 55 ans, qui demeurait avec lui est disparue de son domicile depuis le 27 mai, à midi.

Elle est vêtue d'une robe et d'une blouse en étoffe noire, chaussée de pantoufles grises. Elle ne paraît plus jouir de toutes ses facultés.

NOUVEAU: Dimanche et lundi, exposition de grands portraits. Ruys-Morel, 30, rue de Tournai. 66427d

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un homme de peine des Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, 27 bis, M. Théodore Six, 25 ans, rue de Nancy, 3, en travaillant chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue de la Vigne, a glissé sur une cornière et s'est fait une plaie à la face antérieure de la jambe droite. Docteur Dechef; 15 jours de repos.

— Chez M. Delbecque-Heulst, négociant, rue de Roubaix, un magasinier, M. Pierre Minjean, 42 ans, rue des Phalemoins, 126, en chargeant du vieux fer sur une charette, a eu l'auriculaire gauche écrasé entre une pièce de fonte et le rebord d'un camion. Vingt jours de repos; docteur Beulque.

FLEURISSEZ VOS JARDINS. Ponthieux, Tg.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES complètes d'usines et d'appartements. Nombreuses références sur place. **Decoulange et Loizeau.** Tél. 14. 12

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desurment, Tourcoing. 831

« SONATES AU CLAIR DE LUNE », 3 fr. 25; **« Poème du Travail et du Rêve »**, 3 fr. 25. Œuvres de M. Amédée Prouvost fils. En vente: Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix; 33, rue Carnot, Tourcoing. 66198

MOUVAUX

UNE SCÈNE DE VIOLENCE. — Un ouvrier de Mouvaux travaillant chez M. Pollet, à Tourcoing, M. Albert Jacquemin, 34, rue Basse, revenait vendredi matin de l'usine. Il passait vers 6 heures 1/2, au sentier de l'Epinette, quand arrivé un peu au-dessus de la ferme de l'Epinette, il rencontra un ouvrier verviétois, travaillant provisoirement à Tourcoing, Florent Willem. Les deux hommes, assure-t-on, ont l'un contre l'autre une petite rancune, remontant à plusieurs mois.

Willem, en apercevant Jacquemin, sortit de sa manche un petit bâton plombé et en porta trois coups à la tête de son rival.

Jacquemin fut atteint au maxillaire gauche, près de l'oreille gauche et à l'avant-bras gauche.

Il réussit néanmoins à maîtriser son agresseur qui fut conduit à la Mairie où M. Petiot, commissaire de police, procéda à l'interrogatoire des deux hommes et laissa Willem en liberté provisoire après lui avoir dressé procès-verbal.

M. Jacquemin a reçu, d'autre part, les soins de M. le docteur Butruille.

WATTRELOS

LE CONSEIL MUNICIPAL a tenu hier soir sa première réunion de la session ordinaire de mai: cette séance a eu pour but de régler diverses questions dont la solution était nécessaire à l'établissement du budget de liquidation, autrement dit « additionnel » de 1909.

Diverses questions intéressantes ont été traitées, comme on le verra par le compte-rendu que nous publions d'autre part.

LE BUREAU DE L'ÉTAT-CIVIL sera ouvert le lundi de la Pentecôte de dix heures du matin à midi.

M. Louis Leuridan, adjoint au maire, sera à la disposition des futurs mariés à partir de dix heures du matin. Ceux-ci sont priés de ne pas se faire attendre, et de se présenter avant onze heures.

BEURRE PUR: 1.25, 1.35, le 1/2 kilo; beurres d'Avesnes, 1,40; beurre belge, 1.60. Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Motte, Roubaix. 66433

Eclairage ENTREPRISE D'AMEUBLEMENT Objets d'Art
30, r. Roger-Salengro, LILLE MOREL-GOYEZ Méd. Jury LILLE 1904

LILLE

L'incendie des Magasins Généraux

Le formidable incendie qui a détruit, le mardi 18 mai, les vastes magasins généraux de Lille, n'est pas encore complètement éteint.

Il est toujours surveillé par plusieurs pompiers qui continuent à arroser les décombres fumants au fur et à mesure que s'opère le déblaiement déjà commencé.

Vente des marchandises avariées

Jeudi après-midi, les Compagnies d'assurances qui doivent supporter la charge du sinistre ont mis aux enchères les marchandises dont la troupe a opéré le sauvetage, mais qui ont été endommagées par l'eau ou roussies par les flammes.

Voici comment sont réparties les assurances:

Pour les bâtiments 550.000 francs, dont moitié à l'Abeille et moitié à la Foncière.

Pour les marchandises: Abeille, 300.000 fr.; Aigle, 250.000 fr.; Assurances Générales, 500.000 fr.; Confiance, 250.000 fr.; Foncière, 250.000 fr.; France, 500.000 fr.; Monde, 250.000 fr.; Nationale, 300.000 fr.; Nord, 250.000 fr.; Paternelle, 250.000 fr.; Phénix, 450.000 fr.; Providence 60.000 fr.; Soleil, 300.000 fr.; Union, 250.000 fr.; Urbaine, 250.000 fr., soit un total de 4.400.000 francs.

L'enquête

L'enquête faite par M. Villon, commissaire de police du 5e arrondissement, sur les causes de l'incendie, conclut à un accident.

Comment cet accident s'est produit! C'est ce qu'il paraît absolument impossible de déterminer.

ECOLE SUPÉRIEURE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LILLE

Le ministre du Commerce a informé le directeur de l'école qu'il accorde, cette année, trois bourses un quart à l'Ecole de Lille. Les candidats à ces bourses devront envoyer avant le 15 juin à M. le Préfet du département de leur domicile leur demande accompagnée des pièces exigées en pareil cas.

Le directeur de l'Ecole de Lille, 36, rue Nicolas-Leblanc, prie les candidats de vouloir bien l'informer du dépôt de leur demande.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE A LA FILATURE VRAU. — Le feu a éclaté dans un sous-sol de la filature Vrau, rue du Pont-Neuf, vendredi après-midi, vers trois heures et demie. C'est, croit-on, par suite de l'échauffement d'un amoncellement de résidus que l'incendie s'est produit.

Aux premiers crépitements des flammes, ouvriers et ouvrières, au nombre de cinq cents environ, se portèrent vers les issues. L'évacuation s'effectua heureusement sans accident.

Les pompiers de la caserne Malus, avec la pompe à vapeur, ceux du Dépotoir et de la Halloterie, furent vite sur les lieux du sinistre.

En raison de cette promptitude de secours, le feu put être rapidement enravé.

On ignore actuellement le montant des pertes, couvertes par une assurance.

Triomphe !!! plus de 125.000 chapeaux de paille sont vendus chaque été aux Galeries Lilloises. (Faites vos achats en semaine). 86741

CONGRÈS DES SECRÉTAIRES ET EMPLOYÉS DE MAIRIE. — Le sixième Congrès national des secrétaires et employés de mairie tiendra ses assises à Paris, les 29, 30 et 31 mai 1909. Pour le Nord et le Pas-de-Calais, toutes les demandes de statuts d'adhésions ou de renseignements doivent être adressées au secrétaire général de la section départementale de l'Union, 13, avenue Saint-Maur, Lille.

Avis: Cyclistes et Photographes, c'est aux Galeries Lilloises qu'on trouve le plus de choix pour cycles et photographie. Demander tarif. 1670-a

LE FLAIR DES CHIENS POLICIERS. — Dans un cabanon situé près du poste militaire de la porte d'Arras, les chiens policiers « Athos » et « Prince » trouvèrent dans la nuit de jeudi à vendredi, neuf individus endormis. Conduits devant le commissaire, ils déclarèrent être sans travail.

Après avoir passé la nuit au poste, ils ont été relâchés vendredi matin.

Un épouvantable accident à Lesquin

Un accident angoissant est survenu dans l'établissement des « Fonderies » de Lesquin.

On devait procéder à une coulée d'une pièce dans laquelle entrait 14.000 kilos d'acier; le métal en fusion était réparti dans trois bassins.

Lorsqu'arriva le moment de déverser le contenu du premier bassin, 6.000 kilos, on s'aperçut qu'une légère croûte s'était déjà formée à la surface.

Néanmoins, on pencha l'énorme récipient. On escomptait que la croûte serait entraînée avec la partie liquide; mais il n'en fut rien.

Un des ouvriers mouleurs s'empara alors d'un marteau et frappa la croûte d'un grand coup. Une explosion se produisit et le métal fusa immédiatement avec un bruit formidable.

Les ouvriers s'étaient reculés vivement, mais l'un des mouleurs, nommé Gustave Decatillon, avait été surpris par le métal qui l'avait figé sur place et lui montait jusqu'aux chevilles.

Le malheureux, hurlant de douleur, appela au secours et ses camarades parvinrent à le recevoir dans leurs bras.

Le malheureux était chaussé d'acier, et les chairs, les os mêmes étaient brûlés.

Il reçut les soins d'un docteur de Ronchin et fut transporté en voiture d'ambulance à son domicile, à Lille, 34, rue de la Digue.

Trois autres ouvriers furent atteints par des éclaboussures de métal, mais furent brûlés assez peu grièvement.

BRASSERIE UNIVERSELLE, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours en matinée et soirée, grands concerts et attractions de 1er ordre. La semaine entrée libre. — **Restaurant, cuisine soignée. Plat du jour: 0.75; du soir: 1 franc.** 638

SAINT-MAURICE

Une maison qui s'écroule

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit jeudi soir, rue de la Madeleine, tandis que des ouvriers travaillaient à la réfection d'une maison à deux étages appartenant à MM. Brossette et fils.

En effet, une large crevasse se produisit brusquement dans le mur et quelques secondes plus tard la construction s'écroulait avec un bruit de tonnerre. Par bonheur, une ménagère qui avait vu la crevasse se produire avait averti les ouvriers qui eurent le temps de fuir; aucun d'eux n'a été blessé.

Les dégâts sont assez importants.

CONVOIS FUNÈBRES

M. Lévin-Alfred-Amédée PAPILLON, fils de **M. et Mme PAPILLON-BONTE,** décédée à Roubaix, le 27 Mai 1909, dans sa 19e année, administré du Sacrement de Pénitence. Messe de Convoi, **Dimanche 30 Mai,** à **9 h.,** Convoi et Service Solennels, **Lundi 31** dudit mois, à **9 h. 1/2,** église **Sainte-Elisabeth.** Vigiles **Lundi 31,** à **5 h.** — Assemblée, 161, rue de Lannoy. 66363

Mlle Clémence-Ursule DELCROIX, Membre du Tiers-Ordre de Saint-François, décédée à Roubaix, le 28 Mai 1909, dans sa 76e année, administrée des Sacrements. Vigiles, **Samedi 29 Mai,** à **5 h. 1/2,** Messe de Convoi **Dimanche 30,** à **9 h.,** Convoi et Service Solennels **Lundi 31 dudit mois,** à **10 h.,** église **Saint-Martin.** — Assemblée, rue Pellart, 2. 66416

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX

— **Les Quatre-Temps.** — Mercredi, vendredi et samedi, 2, 4 et 5 juin, Quatre-Temps.

— **Saint-Martin.** — Du 29 mai au 5 juin, vicaire de semaine, M. Begue, 3, rue du Curé.

— **Notre-Dame.** — Le dimanche de la Pentecôte, la quête sera faite à toutes les messes pour le denier de Saint-Pierre. Lundi 31 mai, à huit heures, messe solennelle en l'honneur de la Sainte-Vierge. Le soir, au salut solennel, ouverture du mois du Sacré-Cœur. Mercredi 2 juin, à trois heures, salut et sermon pour la réunion des mères chrétiennes. Vendredi 4 juin, exposition du Saint-Sacrement toute la journée; à cinq heures et à sept heures, communion générale; à huit heures du soir, salut solennel avec sermon.

— **Sainte-Elisabeth.** — Vendredi 4 juin, exposition du Saint-Sacrement et première messe à cinq heures un quart. Le soir, à huit heures, salut solennel.

— **Saint-Sépulcre.** — Dimanche 30 mai, vicaire de semaine, M. Obert, 22, rue Newcomen. A dix heures, cérémonie de la confirmation. Lundi 31 mai, à huit heures un quart, salut de clôture du mois de Marie. Mardi 1er juin, à six heures, salut d'ouverture du mois du Sacré-Cœur. Jeudi 3 juin, messe solennelle du Saint-Sacrement, à huit heures. Vendredi 4 juin, la première messe à cinq heures; à six heures, messe en l'honneur du Sacré-Cœur; à huit heures un quart du soir, salut solennel avec instruction et amende honorable.

— **Saint-Rédempteur.** — Dimanche 30 mai, fête de la Pentecôte: à huit heures, cérémonie de la confirmation; [illegible] quatre heures, vêpres solennelles. Mardi 1er juin, ouverture du mois du Sacré-Cœur.

— **Saint-Jean-Baptiste.** — Dimanche 30 mai, à dix heures, grand'messe chantée par la chorale Saint-Jean-Baptiste; vêpres à quatre heures. Vendredi 4 juin, à cinq heures et demie, première messe et exposition du Saint-Sacrement; deuxième messe à six heures; à sept heures, messe solennelle et communion réparatrice.

— **Saint-François d'Assise.** — Dimanche 30 mai, à la messe de sept heures, communion générale des jeunes gens du Patronage Saint-Henri et des hommes de la paroisse. Lundi 31 mai, à neuf heures et demie, obit solennel pour tous les défunts de la paroisse. Mercredi 2 juin, à huit heures et demie du matin, réunion des femmes chrétiennes avec messe et conférence. Vendredi 4 juin, au salut de huit heures, conférence aux dames.

— **La Confirmation.** — Mgr de Colophon a continué hier sa tournée de confirmation dans notre ville. Il était accompagné de Mgr Carlier, vicaire général.

A l'Institution Notre-Dame des Victoires, 40 enfants ont reçu la confirmation après la messe célébrée à sept heures et demie. Un élève de l'établissement a lu un compliment à Mgr Christiaens, qui a répondu par quelques paroles aimables.

A Saint-Martin, la cérémonie, commencée à dix heures, s'est terminée à onze heures et demie. Environ 400 enfants des paroisses Saint-Martin et St-Jean-Baptiste ont été confirmés. Mgr Carlier a interrogé les enfants, qui ont montré, par leurs bonnes réponses qu'ils avaient profité des leçons reçues.

SUNLIGHT SAVON
SANS RIVAL POUR LE MÉNAGE
Refusez les imitations

Ne vous chagrinez pas!
Employez le
SUNLIGHT
SAVON
et préservez vos effets.
Savonneries LEVER Frères LILLE.

Aujourd'hui, la confirmation sera donnée à huit heures au Pensionnat St-Louis, et, à dix heures, à Sainte-Elisabeth. Dimanche, à huit heures, au Très-Saint-Rédempteur, et à dix heures, à Saint-Sépulcre.

CROIX

— **Saint-Martin.** — Dimanche 30 mai, cérémonie de la première communion; première messe à cinq heures et demie; messe de première communion à sept heures; réunion des enfants à six heures et demie au Patronage; grand'messe à dix heures; dernière messe à onze heures et demie; les vêpres seront chantées à quatre heures. Lundi 31 mai à sept heures, messe d'actions de grâces; à dix heures cérémonie de la confirmation, qui sera conférée par Mgr de Colophon. Mardi 1er juin, à huit heures du soir, salut d'ouverture du mois du Sacré-Cœur. Vendredi 4 juin, communion générale; le soir, à sept heures et demie, salut des dames; à huit heures un quart, conférence aux hommes.

TOURCOING

Le mois de Mai à La Marlière

De nombreux ecclésiastiques parmi lesquels plusieurs dignitaires de Tourcoing et de Roubaix ont accompagné des familles de leurs paroisses respectives qui faisaient leur pèlerinage au sanctuaire de N.-D. de la Marlière.

A 9 h., l'école de Saint-Louis de Tourcoing, place Leverrier, assistait à la messe, dite à son intention par M. l'abbé Bouyaux, inspecteur des écoles libres de Tourcoing. Le célébrant adressa aux élèves une courte allocution pour leur signaler le profit qu'il convenait de tirer de leur pèlerinage à La Marlière.

M. l'abbé Tyberghien, supérieur de l'école, et MM. les professeurs accompagnaient les élèves.

Dans l'après-midi, vers trois heures et demie, les enfants de première communion de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Roubaix, accompagnés de quelques parents, environ 200 pèlerins, arrivaient au sanctuaire sous la conduite de MM. Chuffart et Carpentier, vicaires de Saint-Jean-Baptiste. Ces enfants avaient reçu le matin la confirmation des mains de Mgr de Colophon.

Pendant l'office chanté par M. l'abbé Carpentier, son confrère M. l'abbé Chuffart adressa quelques paroles à ces enfants, leur rappelant les engagements de leur première communion et leur renouvelant le conseil de mettre leurs bonnes résolutions sous la protection de la Sainte-Vierge.

Une d'elles, Mlle Rachel Vandenbulcke, dit à haute voix au nom de toutes ses compagnes un acte de consécration à la Sainte-Vierge.

Un service spécial de tramways avait été organisé et plusieurs voitures avaient été mises à la disposition de M. le Directeur du pèlerinage pour l'aller et le retour.

Samedi 29: messes à 5 h., 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, 8 h. 1/2; 9 h., Ecole Saint-Gabriel, Tourcoing. — Dimanche 30: messes à 5 h., 5 h. 1/2, 6 h. 1/2, 8 h. 1/2; 9 h. 1/2, Etablissements Duvillier; 10 h. 1/2. Le soir, offices depuis 2 h. — Lundi: messes à 5 h., 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h.; 7 h. 1/2, Ecole de la rue Saint-Louis, Roubaix; 11 h., Société de gymnastique l'Intrépide, de Roubaix. Le soir à 2 h., Réunion Dominicale de Péronne-en-Mélantois. Curé, M. Lhermitte.

— *Paroisse Saint-Jean-Baptiste.* — A l'occasion de la fête de la Pentecôte, la chorale de la paroisse donnera demain, à la grand'messe de 10 heures, une audition de la messe du Saint-Esprit, harmonisée par Maringue, sous la direction de son chef, M. Joseph Vanhoutte. Les soli seront chantés par M. Ludovic Laversyn. M. Emile Vercambre, secrétaire de la chorale chantera l'*O Salutaris*, de Lefébvre.

Une ordination à Lille

Samedi 5 juin, à 7 heures et demie, dans l'église Saint-Maurice de Lille, Mgr Delamaire fera l'ordination des élèves du Séminaire académique. Cette ordination comprendra 14 prêtres, 13 diacres, 12 sous-diacres, 18 minorés, 8 tonsurés.

Nomination ecclésiastique

Sur la demande de M. le chanoine Couvreur, supérieur des Missionnaires diocésains, M. Pionné en est nommé le directeur. C'est à M. Pionné que les demandes de missions, etc., doivent désormais être adressées.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE TOURCOING

Audience du vendredi 28 mai

Président: M. Brocquart, juge de paix du canton Sud. — Ministère public: M. Niederst, commissaire de police.

Les lois du travail. — 5 fr. d'am. à M. Benjamin Destrebecq, marbrier, rue Nationale, pour défaut d'installation de vestiaire et lavabos.

— Cinq amendes de 5 fr. à M. Carlos Destombes, retordeur, rue de Roubaix, pour avoir fait travailler cinq ouvrières pendant plus de dix heures.

— Une amende de 5 fr. à M. André Debeser, fabricant de tuiles à Halluin, pour défaut de propreté dans une salle de travail.

— 5 fr. également à M. Louis Rohart, directeur d'huilerie, à Halluin, pour avoir fait porter un fardeau trop lourd par un ouvrier de 15 ans.

La loi Grammont. — 5 fr. d'am. à Georges Bolle, domestique, à Lille, qui a maltraité un cheval sur le territoire de Roncq.

Police des cabarets. — 2 fr. à Henri Bolin et Jules Baisez, cabaretiers à Tourcoing, pour avoir fait fonctionner un orchestrion sans autorisation.

— Deux amendes de 3 fr. à Victor Desplechin, rue Saint-Blaise, qui a tenu un bal sans autorisation, deux jours en suivant. Le contrevenant déclare qu'il a une autorisation spéciale qu'il refuse de présenter au président. Il ajoute qu'il ira en appel.

Les étrangers. — Pour avoir occupé un ouvrier étranger non titulaire du certificat d'immatriculation, 2 fr. à M. Germain Hus, cultivateur à Neuville.

Pour dépôt d'immondices sur la voie publique, 1 fr. à Emmanuel Vanmoherkerque. — 2 fr. à Joachim Desseaux, d'Halluin, qui a vidangé ses fosses d'aisances après l'heure réglementaire.

Jeu de hasard. — Pour tenue d'un jeu de hasard, dit « posez-marquez », 1 fr. à Arthur Foulain, 16 ans, bâcleur.

Pour dommage à la propriété d'autrui, 4 fr. à Jean-Louis Beulque, 42 ans, jardinier; 1 fr. à Henri Callewart, 9 ans, écolier.

Les vélocipèdes. — Les suivants ont été condamnés chacun à 2 fr. d'amende et aux dépens: MM. Georges Gallet et Désiré Lemenu, pour défaut d'éclairage; Théophile Holvoet, Louis Decreer, Jean Toulemonde, pour défaut d'appareil avertisseur; Oscar Trentesaux, Albert Lopers, Michel Verbruyhe, pour défaut de plaque d'identité; Jules Dedoncker, Gustave Gonasse, Charles Vanhée, Jules Boutens, Louis Tiberghien, pour circulation sur les trottoirs.

Le colportage. — M. J.-B. Cattoire, 51 ans, agent d'assurances, rue du Petit-Village, est condamné à deux amendes de 10 fr. pour distribution d'imprimés sans être muni d'un permis de colporter.

A noter que pour fait semblable, M. Cattoire avait été récemment condamné à 11 fr. d'am. Le tribunal correctionnel de Lille, jugeant en appel, avait annulé le jugement du tribunal de police de Tourcoing.

Bapaume. — 1 fr. pour tapage injurieux à Rosalie Goulon, femme Polderman et Victorine Dhondt, de Roncq.

Les violences. — Les affaires de violences étaient assez nombreuses. Pour certaines d'entre elles le tribunal s'est montré sévère et a appliqué la prison.

Désiré Wastyn, journalier à Halluin, était poursuivi pour avoir frappé un vieillard de 79 ans, M. Louis Suin, cultivateur, et sa fille, Mlle Marie Suin. M. Suin, alité à la suite des violences ne peut comparaître à l'audience. Wastyn est condamné à 2 jours de prison pour violences et 3 fr. d'amende pour jet de corps dur.

— 1 jour de prison à Albert Delaere, journalier à Roubaix, qui a frappé un contremaître de chez M. Wauquier, à Mouvaux.

— Louis, Alphonse et Fidèle Boitel, trois frères, marchands de bois cassé, rue du Moulin-Fagot, cour Saint-Pierre, sont condamnés chacun à 1 jour de prison pour violences et 3 francs pour ivresse.

— Ont été condamnés à une amende équivalente à 1 journée de travail: Sévère Fourrée, domestique; Alphonse Desrameaux, Victor Desplechin, Marie Levrau, femme Desplechin; deux journées à Eugénie Viseur, cabaretière; François Deschemaecker, domestique; 3 journées à J.-B. Callewart, peigneur; Céline Delcroix, femme Duponchelle; Romain Paretto, terrassier à Halluin; Jules Depoorter, peigneur.

L'ivresse. — Ont été condamnés à 2 fr. d'amende pour ivresse: Fidèle Vanoverschelde, Henri Seynaeve, Arthur Seynaeve, Cyrille Dhellemmes, Jules Brouck, Arthur Desmettre, J.-B. Renos, Georges Vanhoutte, Pierre Lejeune, Désiré Cattoire, Gustave Petillon, Marcel Gordon, Louis Six, Moïse Favorel, Dominique Verschure, Charles-Louis Verschure, Louis Ronse, Paul Dusautoy, Jules Lepoutre, Emile Nuytens, Henri Maes, Félix Deblaere; 4 fr. à Charles Dermaux.

L'audience commencée à neuf heures a été levée à midi.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

— *Théâtre Renouprez.* — Samedi 29, à 8 heures et demie du soir: *La Mascotte;* dimanche, matinée à 3 heures: *La Poupée;* soirée à 8 heures et demie: *Une Nuit de Noces.* — Un monsieur recevra une carte gratuite pour une dame; deux dames ensemble ne payeront qu'une place. — Prix des places (soirée): 2 fr. 50, 2 fr., 1 fr. 25, 0 fr. 75, 0 fr. 50. — Le bureau de location est ouvert de 10 heures à midi et de 2 à 7 heures.

A L'OCCASION DES FÊTES DE LA PENTECOTE, dimanche 30 mai, à 7 h., dans la grande salle des fêtes G. Eeckhout, place de la Gare, Roubaix, **GRAND BAL** de famille. Brillant orchestre. Entrée 50 cent. 66429d

Allez tous au PALAIS D'ÉTÉ, à Lille. 63

POUR DINERS DE COMMUNIONS

vous trouverez chez *MONTIGNIES-DEGEYTER, 45 et 54, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix,* fruits, primeurs de choix, conserves, écrevisses, langoustes, poissons frais, saumon de Hollande. 72

Nouvelles Militaires

LES RÉSERVISTES AU 43e DE LIGNE. — Antérieurement à la nouvelle loi sur les périodes des réservistes, ceux convoqués demandant à amener des chevaux pouvaient être appelés à un régiment autre que celui auquel ils étaient affectés.

Aux termes des nouvelles instructions ministérielles, M. le colonel De Lartigue, commandant le 43e d'infanterie, à Lille, informe les réservistes qu'il ne lui sera plus possible de donner satisfaction aux demandes faites par des hommes affectés à un autre régiment. Mais, tous les réservistes du 43e, qu'ils soient appelés pour 22, 23 ou 17 jours, cette année ou en 1910, pourront être autorisés, sur leur demande, et s'ils fournissent un ou plusieurs chevaux, à faire leur période comme conducteur pendant l'époque des manœuvres. Cette période ne commencera pour eux que l'avant-veille du départ aux manœuvres, pour se terminer le jour de la rentrée, c'est-à-dire qu'en 1909 elles auront une durée totale de 14 jours. Il est bien entendu que ces 14 jours accomplis libèrent les réservistes ainsi convoqués de la durée totale de leur période, fut-elle de 28 jours.

Les chevaux seront nourris par le régiment et leur service payé à raison de 5 francs par jour et par cheval aux réservistes qui les amènent.

Les réservistes convoqués en 1909, qui désireraient profiter des conditions ci-dessus, sont priés d'adresser leur demande à M. le colonel De Lartigue, à Lille, avant le 30 juin.

ARMÉE TERRITORIALE. — *Vétérinaires militaires.* — Mutations: Ont été prononcées les affectations suivantes: M. Hurpez, vétérinaire principal de 2e classe de l'armée territoriale des services vétérinaires spéciaux de la 7e région, aux services vétérinaires de la 1re région; Bonnière, du 15e régiment d'artillerie, au 2e bataillon territorial du génie; Hautcœur, du 27e régiment d'artillerie, au 1er escadron territorial du train des équipages.

ARTILLERIE. — L'ouvrier d'Etat de 2e classe Hugues, de l'atelier de construction de Douai, est classé au dépôt de matériel d'artillerie de Bourges.

DANS LA RÉSERVE. — Sont placés dans la réserve les généraux Dolot, commandant la 1re brigade d'infanterie de Tunisie, et Duruptt, commandant la 33e brigade d'infanterie à Châteauroux.

OSTENDE Appartements français. Confortablement meublés. 46, avenue de la Reine. 105

MÉRITE AGRICOLE

Nous apprenons avec plaisir qu'à l'occasion du Congrès des pêcheurs à la ligne, riverains et pisciculteurs de France, qui vient d'avoir lieu à Paris, M. Ravet de Monteville, président du Syndicat des pêcheurs du Nord, a été nommé officier du Mérite agricole.

Draperies en tous genres nouveautés anglaises Lecointre, rue de la Concorde, 1 (près square Pierre-Catteau) Rx. 64838

NOS REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT

Voici comment se sont répartis les votes de nos députés du Nord et du Pas-de-Calais, sur l'amendement de M. Lasies, relatif à l'art. 7 de la loi sur les Conseils de guerre et ainsi conçu:

Le bénéfice de la minorité de faveur spécifié par les précédentes lois est maintenu.

Ont voté pour: MM. Basly, Defontaine, Dehove, Delecroix, Delory, Dron, Durre, Ghesquière, Goniaux, Guesde, Guislain, Lamenoin, Lefebvre du Prey, Melin, Pasqual, Selle.

Ont voté contre: MM. Bar, Cochin, Dansette, Delaune, Farjon, Le Roy, Plichon, Rose, Tailliandier, Vallée.

Se sont abstenus: MM. Delelis-Fanien, Grousseau, l'abbé Lemire, Victor Morel.

Etaient absents par congé: MM. Delcluse, Jonnart, Guislain et Vandame.

L'ensemble a été adopté par 349 voix contre 139.

NORD

LA DISPARITION DE DOUAI. — Nous signalions dans un précédent numéro la disparition d'un jeune homme habitant Frais-Marais et employé chez un notaire de Douai. Il est rentré mercredi soir à son bureau sans que rien de fâcheux fût arrivé ni à lui-même, ni à la petite somme et aux actes notariés dont il était porteur.

UN JEUNE HOMME MEURT EN VOITURE A DOUAI. — Un jeune homme de 16 ans, Jules Sansoulier, qu'accompagnait son père, venait jeudi après-midi d'Auby, pour subir une opération, à la clinique du docteur Jacomet, rue Saint-Julien. Au moment où la voiture dans laquelle il avait pris place arrivait place Mengin, il se renversa tout à coup dans les bras de son père: il était mort.

UN ACCIDENT DE BICYCLETTE A VALENCIENNES. — Le jeune Clément Bigaillon, 16 ans, ajusteur à Saultain, est tombé de vélo en voulant dépasser une voiture, avenue Saint-Amand, jeudi matin. Le véhicule lui passa sur le corps sans le blesser grièvement.

AISNE

UN BÉBÉ ÉTOUFFÉ SOUS UN ÉDREDON A ÉTAMPES. — Mme Poujeois, occupée aux soins du ménage, avait laissé son jeune enfant dans son berceau.

Sa mère, en rentrant dans la chambre, le trouva étouffé par l'édredon. Le pauvre petit ne put être rappelé à la vie.

LA GRIPPE ne résiste pas aux comprimés **BAYER D'ASPIRINE** le tube 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies 13934

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du 28 mai

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Cooreman.

L'interdiction de la céruse

On aborde la discussion de la proposition de loi concernant l'interdiction de la céruse.

M. Delbastée expose longuement les conséquences désastreuses qu'entraîne le saturnisme pour les ouvriers.

M. Colfs appuie en faisant remarquer que le saturnisme a des conséquences aussi graves au point de vue de l'hérédité.

M. Hubert demande que la discussion de cette proposition soit renvoyée à la discussion du budget de l'industrie et du travail. (Violentes protestations socialistes.)

Le Gouvernement doit déposer des amendements.

M. Terwagne. — Vous auriez dû les déposer au plus tôt.

M. A. Delporte. — Il y a 15 mois que la proposition est déposée.

M. Hubert. — Si la Chambre passe outre à ma demande, je déposerai mes amendements au Sénat.

M. Vandervelde. — C'est incroyable. Si les ouvriers continuent à souffrir de l'emploi de la céruse, c'est le ministre du travail qui en aura toute la responsabilité.

M. Terwagne demande qu'on discute cette proposition pendant les séances du matin.

M. Schollaert annonce qu'il interviendra dans les débats, ayant l'hygiène dans ses attributions.

Il demande à M. Delbastée de se rallier au texte de la section centrale. (Non! Non! à l'extrême gauche.)

Dans ces conditions, je suis bien forcé de demander le renvoi de cette discussion au budget de l'industrie et du travail. Quant aux séances du matin, elles sont impossibles; elles imposent un travail trop considérable.

M. Royer. — Cela ne nous regarde pas. Les intérêts du pays doivent avoir le pas sur les convenances personnelles.

M. Schollaert. — Il ne s'agit pas des convenances des membres du Gouvernement, mais des convenances des membres de la Chambre qui ont également leurs occupations professionnelles.

M. Huysmans. — C'est notamment le cas pour les avocats. Je ne puis abandonner ma profession.

M. Schollaert. — Vous le voyez, les séances du matin ne sont possibles qu'à titre exceptionnel.

M. Woeste se déclare d'accord en principe avec M. Delbastée; mais le texte qu'il propose doit être remanié. On ne peut ainsi exproprier toute une industrie. (Exclamations socialistes.)

Je vous donne une opinion; je n'apprécie pas.

M. le président appuie la proposition d'ajournement, d'autant plus qu'on ne pourrait terminer aujourd'hui.

M. Vandervelde. — Renvoyons la discussion jusqu'après le budget de la guerre.

M. Hubert. — Nous sommes d'accord.

M. le président. — Il en sera donc ainsi.

Votes

La Chambre vote successivement par 75 voix contre 24 et 14 abstentions le budget des affaires étrangères.

La Chambre adopte par 75 voix contre 28 le budget de la gendarmerie et à l'unanimité le projet concernant la pension des gendarmes.

La femme dans les conseils de famille

Les articles de ce projet sont adoptés après une discussion d'ordre purement juridique.

Le vote en seconde lecture aura lieu après la discussion du budget de la guerre et avant la discussion du projet de loi concernant la céruse.

L'acquisition de la nationalité

La